

Autorité des services et marchés financiers  
A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président  
Rue du Congrès 12-14  
1000 Bruxelles

Par e-mail

Bruxelles, le 25 août 2022

Monsieur le Président,

UCB – notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification que nous vous avons adressée le 25 août 2021.

Depuis le 31 juillet 2021, Financière de Tubize a acquis 1.106.880 titres d'UCB SA.

Le tableau ci-après reprend la situation au 31 juillet 2021 et 2022 des participations dans UCB SA détenues par la Financière de Tubize SA.

	Droits de vote 31/07/2022		Droits de vote 31/07/2021	
	Nombre	%	Nombre	%
Financière de Tubize SA	69.440.861	35,70%	68.333.981	35,13%
<b>Total</b>	<b>69.440.861</b>	<b>35,70%</b>	<b>68.333.981</b>	<b>35,13%</b>

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Tellier, CEO d'UCB SA.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Financière de Tubize SA  
représentée par



ENRE SRL, représentée par Eric Nys,  
Directeur